

ANNEXE

■ Aménagement de carrefour au droit des RD 12/VC 4 à SAINT-AIGNAN

PROPRIETAIRES	PARCELLES CONTENANCES	PRIX DES DOMAINES	PRIX DE VENTE ACCEPTE PAR PROMESSE DE VENTE
PROPRIÉTAIRES : M. Nicolas DE GRAEVE et Mme Nathalie LEEMANS FERMIER : M. Éric DELZERS	A 511 8a 38ca	sans objet	1 676 € convention d'éviction : 470 € (indemnité pour perte de récolte de culture de blé)
Communauté de Communes Terres des Confluences (fusion Communauté de Communes Sère Garonne Gimone, représentée par M. Hubert LAFONT)	A 513 6a 11ca A 515 1a 00ca A 517 37ca	sans objet	1 € symbolique

Le Président,

Christian ASTRUC